

GYM' APRÈS CANCER®

Dans un contexte de développement du sport sur ordonnance, la Fédération au travers de son programme développé en collaboration avec des professionnels de santé, répond totalement à cette nouvelle opportunité.

En effet, la formation gym' Après Cancer permet d'approfondir ses connaissances de cette pathologie afin de pouvoir animer et accompagner ces pratiquants vers un mieux-être global que ce soit pendant ou après le traitement.



PUBLIC & PRÉREQUIS

- Animateur ayant un projet de développement local en lien avec le CODEP ou le COREG
- Être titulaire du PSC1 ou diplôme équivalent de moins de deux ans
- Être titulaire du CQP ALS option AGEE ou JSJO ou être titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV et plus dans le champ sportif
- Avoir validé la formation "Module Commun APA"
- Être licencié à la FFEPGV



ACCESSIBILITÉ

- Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations, faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- S'approprier le contexte de mise en œuvre du programme Gym' Après Cancer®
- Approfondir ses connaissances sur les problématiques liées à l'activité physique et au cancer
- Concevoir et animer des séances Gym' Après Cancer®
- Participer à la démarche de développement de Gym' Après Cancer®



CONTENUS DE LA FORMATION

- L'organisation du programme Gym' Après Cancer® (partenariats, philosophie, développement, pérennisation)
- Les modalités du programme (séances en salle, séances en extérieur, tests pré/post)
- Le cancer : définition, traitements, séquelles
- L'activité physique et le cancer (approche médicale)
- La connaissance du public (approche psychologique et physique)



MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Travaux en sous-groupes
- Étude de cas concrets
- Découverte du milieu professionnel
- Apports théoriques et techniques, supports écrits et numériques
- Mise en situation pédagogique et analyse de pratique



DATE(S), LIEU(X) ET VOLUME HORAIRE

Connaissances spécifiques :

- 22 au 26 mars 2021
- Volume horaire : 21 heures Lieu : Centre Leclerc Dijon (21)
- Certification : date à déterminer Juin 2021
- Volume horaire : 7 heures Lieu : Montreuil (93) – Siège fédéral



NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 10 participants



DATE LIMITE D'INSCRIPTION

- 3 semaines avant le début de la formation
- Bulletin d'inscription à valider par votre Employeur et votre Conseiller Technique Régional.
- Bulletin d'inscription disponible et téléchargeable sur notre site internet www.sport-sante.fr



DIRECTEUR DE FORMATION

- Emily MARTINEAU – Conseillère Technique Nationale



FORMATEURS ET/OU INTERVENANTS

Nos formateurs sont des professionnels et/ou experts dans leur domaine d'activité

- Formatrice experte de la FFEPGV
- Intervenants expert médical



MODALITÉS DE CERTIFICATION ET DE VALIDATION

- Présentation d'une étude de cas et du dossier
- Partage d'expérience
- Suivre la formation dans son ensemble et avoir effectué son alternance
- Attestation de présence aux temps de formation en centre
- Attestation de présence de l'animateur, contresignée par le Président du CODEP ou du COREG porteur de l'action, justifiant l'animation de 10 séances en établissement pénitentiaire
- Etude de cas
- Émargement
- Questions orales ou écrites (QCM)



POINTS FORTS

- Découverte du milieu par immersion de la formation dans un hôpital (qualité des interventions et échanges interactifs avec les professionnels de l'établissement)
- La formation proposée va vous permettre d'apporter un bien-être mental, social et physique à des personnes souffrant sur ces 3 plans au regard de leur pathologie.

FRAIS DE FORMATION

- Frais d'inscription : 30 €
- Frais pédagogiques : 730 €
- Frais de transport : Pris en charge par l'employeur
- Frais annexes (hébergement, restauration) : Pris en charge par l'employeur

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

MERIAM PIGEAU
meriam.pigeau@ffepgv.fr
 01 41 72 26 28